

ADEME  
& VOUS

LE MAG

N° 131 • DÉC.-JANVIER 2020

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTIONS



TEMPS FORT P. 5

# ÉNERGIES RENOUVELABLES : LES CITOYENS SE PRENNENT AU JEU

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



## « L'APPROPRIATION TERRITORIALE DES ENR, UN LEVIER POUR LEUR MONTÉE EN PUISSANCE »

*Respectivement chef de service adjoint et ingénieur filière éolienne du service Réseaux et énergies renouvelables de l'ADEME, Raphaël Gerson et Sébastien Billeau nous expliquent en quoi l'acceptabilité sociale et l'appropriation territoriale des énergies renouvelables sont essentielles pour leur développement.*

**RAPHAËL GERSON**  
CHEF DE SERVICE  
ADJOINT

**SÉBASTIEN BILLEAU**  
INGÉNIEUR FILIÈRE  
ÉOLIENNE DU SERVICE  
RÉSEAUX ET ÉNERGIES  
RENOUVELABLES

### **Les EnR sont-elles globalement acceptées par les Français ?**

**Raphaël Gerson :** Oui. Dans leur vaste majorité, les Français sont favorables aux énergies renouvelables (EnR). L'enquête annuelle « Les Français et l'environnement », réalisée par OpinionWay pour l'ADEME,

constate, dans sa cinquième édition que leur adhésion au développement des énergies renouvelables est très élevée : 92 % y sont favorables, dont 50 % tout à fait favorables. Des chiffres très forts et stables qui s'expliquent par les nombreux atouts des EnR : ce sont des énergies décarbonées avec un bilan environnemental largement positif, à l'image de l'éolien terrestre dont le contenu carbone est à 12,7 gCO<sub>2</sub>/kWh, contre 60 en moyenne pour le mix français. Les EnR sont par ailleurs gages d'activité et de développement économique sur les territoires, générant de nombreux emplois, en plus des retombées fiscales. Enfin, elles ont aujourd'hui atteint des coûts qui en font des énergies compétitives, notamment pour le photovoltaïque et l'éolien, comme le montrent les résultats des derniers appels d'offres nationaux sur ces technologies.

**Sébastien Billeau :** La France dispose d'un gisement très important pour le solaire comme pour l'éolien (deuxième gisement technique d'Europe en vent). Il est par ailleurs intéressant de mentionner que l'énergie du vent est plus prévisible qu'on ne le croit ; il y a aujourd'hui, à l'échelle nationale, davantage d'incertitude sur la consommation d'électricité que sur la production éolienne à 48 heures. RTE et Météo-France ont développé un outil capable de prévoir les productions éolienne et photovoltaïque à chaque heure de la journée avec une fiabilité de 93 % à trois jours ! Et il faut ajouter à cela les effets de foisonnement : quand le vent ne souffle pas dans une région, il souffle en général dans une autre et le réseau continue d'être alimenté. Enfin, la France métropolitaine dispose de capacités de production flexible importantes (grâce à la modulation des barrages hydrauliques), et les smart grids se développent pour continuer d'assurer l'équilibre du réseau dans le futur. La France a de nombreux atouts pour réussir sa transition énergétique, et l'éolien y jouera un rôle très important.

### Pourtant, l'éolien rencontre dans notre pays des oppositions...

**Sébastien Billeau :** Certains, localement, s'interrogent de bonne foi sur les projets, mais il existe aussi une opposition minoritaire mais structurée au niveau national qui dépose des recours de façon quasi systématique, sur des projets terrestres comme en mer. Ces recours aboutissent rarement, mais ralentissent considérablement le développement des projets qui, en France, prend en moyenne 7 à 9 ans, contre 3 à 4 en Allemagne.

**Raphaël Gerson :** En effet, et plus que le taux de recours, c'est sur les vraies questions et enjeux que soulève l'éolien qu'il faut travailler, et y apporter des réponses et des solutions.

### Quels sont ces enjeux et comment mieux faire émerger les informations sur ces sujets ?

**Sébastien Billeau :** Par exemple, on peut mentionner les travaux de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail) sur l'éolien. L'ANSES conclut à une absence totale d'effets sanitaires directs. Pour ne prendre qu'un exemple, on peut relever que le volume sonore moyen d'une éolienne à 500 mètres - 35 décibels - est celui d'une conversation à voix basse. Faire émerger ce type d'informations objectives est important.

**Raphaël Gerson :** Sur le volet de la biodiversité, l'ADEME travaille avec la Ligue de protection des oiseaux, l'Union internationale de conservation de la nature et le Muséum national d'histoire naturelle ; il est important que les zones d'implantation d'un parc éolien soient déterminées en tenant compte des comportements des animaux et des couloirs de migration.

**Sébastien Billeau :** L'intégration des éoliennes dans le paysage est aussi un enjeu fort. Nous y travaillons avec la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) du ministère de la Transition écolo-

# 12,7

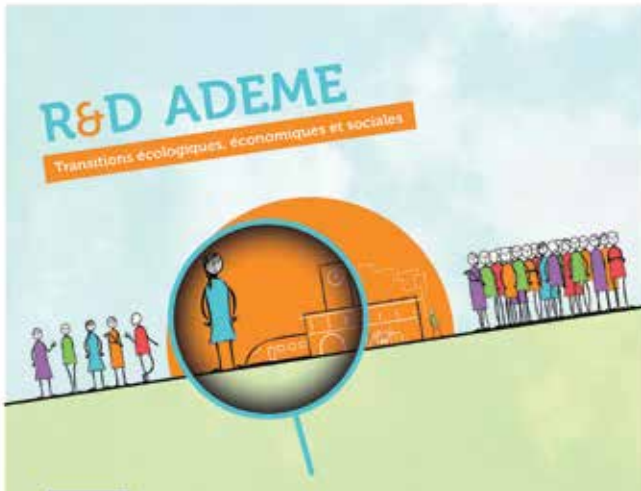
**GRAMMES DE CO<sub>2</sub>**  
SONT ÉMIS PAR KWH PAR  
LES ÉOLIENNES (CONTRE  
60 G/KWH POUR LE MIX  
ÉNERGÉTIQUE FRANÇAIS)

gique et solidaire et la chaire énergie et paysage de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles. Nous préparons trois ouvrages : un livre sur l'histoire des paysages et de l'énergie, pour illustrer comment leurs évolutions mutuelles ont pu s'influencer, un guide de bonnes pratiques pour l'intégration paysagère des énergies renouvelables, et enfin un document à destination des collectivités pour faciliter la concertation autour de l'arrivée des énergies renouvelables.

### Associer davantage la population au développement des énergies renouvelables est-il également une solution ?

**Raphaël Gerson :** La concertation est d'autant plus nécessaire que nos objectifs de développement des énergies renouvelables sont ambitieux. Le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit le doublement de nos capacités de production d'électricité renouvelable en dix ans. Cela ne pourra avoir lieu qu'avec une adhésion sociale et locale forte. Or le fait de pouvoir valoriser une ressource locale (vent, soleil, biomasse...) et réduire ainsi la dépendance à des énergies importées fait sens en termes d'appropriation territoriale. Encore faut-il que le projet se développe avec un lien local suffisant. Un des moyens d'arriver à cette appropriation des enjeux de la transition énergétique, outre une meilleure information, est le financement participatif et citoyen. Quand les citoyens investissent dans des installations de production d'énergies renouvelables, participent à la gouvernance des projets et bénéficient directement des retombées économiques, ils s'approprient les tenants et aboutissants des projets et en facilitent l'acceptabilité, et plus généralement celle de la transition énergétique.

« La concertation est d'autant plus nécessaire que nos objectifs de développement des énergies renouvelables sont ambitieux. »

*Les appels à projets*

## APPEL À PROJET TEES FAIRE DIALOGUER CHERCHEURS ET DÉCIDEURS

*Le 9 janvier prochain, rendez-vous à Paris pour une journée de rencontres organisée par l'ADEME sur le thème « Changements de pratiques sociales et TEE : quel levier de politiques publiques ? ».*

« Nous souhaitons que les projets financés via l'APR Transitions écologiques, économiques et sociales (TEES) aboutissent à des recommandations concrètes », indique Anaïs Rocci, sociologue à la direction Executive prospective et recherche de l'ADEME. Afin d'aider ses lauréats à appréhender cette démarche et les acteurs de terrain à mieux s'approprier les résultats des travaux, l'ADEME organise un colloque. Objectif : permettre à tous les intéressés – chercheurs, acteurs de terrain et décideurs publics – de coconstruire des propositions répondant aux attentes de la société. « Nous avons sélectionné les 11 projets les plus matures en demandant à leurs porteurs de se plier à l'exercice. Mais leur expérience doit aider chacun à prendre de la hauteur. Toute la communauté scientifique et les décideurs sont ainsi invités à participer à l'événement », souligne Anaïs Rocci. Dans cette optique, tables rondes et ateliers ont été conçus autour de thématiques transversales – conditions de mise en œuvre de certains dispositifs, leviers de communication, de mobilisation et de pérennisation des changements... –, liées à des sujets clés comme l'alimentation, la mobilité, la consommation ou l'énergie, en vue de favoriser le dialogue entre ces deux mondes. Un dialogue utile pour continuer à mobiliser les scientifiques et à aider les acteurs publics à faire évoluer les pratiques sociales.

Plus d'infos :  
> [anaïs.rocci@ademe.fr](mailto:anaïs.rocci@ademe.fr)

Pour en savoir plus :  
> <https://seminaire-transitions-ecologiques-economiques-sociales.site.ademe.fr/>

Avec le fil d'actu, suivez l'info par courriel en vous inscrivant sur  
[www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement](http://www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement)

### SOLLNAE - SOLUTIONS INNOVANTES POUR L'ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE HORS RÉSEAUX

Les projets déposés devront proposer des solutions mettant en œuvre des technologies et/ou organisations innovantes, génératrices d'activités économiques pérennes et réduisant leur empreinte environnementale sur l'ensemble du cycle de vie, et ce exclusivement en Afrique.

**Clôture : 16 décembre 2019**

#### INVESTISSEMENTS D'AVENIR

### SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES – VILLES ET TERRITOIRES DURABLES

Trois axes sont concernés par cet appel à projets : systèmes énergétiques optimisés ; production et fourniture d'énergies renouvelables et vecteurs énergétiques renouvelables ; optimisation environnementale à l'échelle d'un bâtiment, d'un îlot (en construction ou en rénovation) ou d'un territoire.

**Clôture : 20 janvier 2020**

### BIOÉCONOMIE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Au programme, deux axes thématiques : la protection de l'environnement afin de préserver la biodiversité, la qualité de l'air, les ressources matières, l'énergie et l'eau ; la bioéconomie visant à adopter des nouveaux modes de production, valorisation et consommation des ressources, dont la biomasse.

**Clôture : 20 janvier 2020**

Consulter tous les appels à projets :  
<https://appelsaprojets.ademe.fr>

# ÉNERGIES RENOUVELABLES : LES CITOYENS SE PRENNENT AU JEU

*Conscients des enjeux environnementaux relatifs à l'énergie, les Français sont de plus en plus nombreux à choisir de soutenir la production d'énergies renouvelables ou à en produire eux-mêmes à travers des démarches participatives, avec le soutien des pouvoirs publics et d'acteurs associatifs engagés. Comment fonctionnent ces projets, qui sont ceux qui les portent et quelles sont les conditions de leur réussite ? À l'heure où les premières Assises nationales des énergies renouvelables citoyennes se tiennent à Montpellier, « ADEME & Vous » fait le point sur une filière en plein essor.*



## À lire dans ce dossier

### ZOOM SUR...

**Énergie Partagée** : une communauté de communautés  
**P. 8**

### REGARDS CROISÉS

**Collectivités et citoyens** : un tandem qui fonctionne  
**P. 9**

### REPORTAGE

**En pays de Vilaine**, le souffle de l'énergie citoyenne  
**P. 10**

### AVIS D'EXPERT

**Un vent nouveau** venu de Bruxelles  
**P. 11**



# ENR CITOYENNES : OÙ EN EST-ON ?

*Selon l'enquête « Les Français et l'environnement<sup>1</sup> », une grande majorité de français plébiscite le développement des énergies renouvelables. Depuis quelques années, près de 11 000 citoyens sont passés à l'action en participant à des initiatives de production locale. Un mouvement qui va en s'amplifiant, avec le soutien des pouvoirs publics dont l'ADEME.*

Depuis plusieurs années, les citoyens ne veulent plus consommer aveuglément. Ils sont en quête de sens et exigent désormais de savoir ce qu'il y a derrière les étiquettes ou dans leur assiette. Le développement des labels, des circuits courts,

des coopératives et des applications numériques pour scanner nos produits sont autant de signes d'une mutation profonde dans les attentes de la société. « Aujourd'hui, cette vague de fond semble en passe d'emporter à son tour le secteur de l'énergie, indique David Marchal, directeur exécutif adjoint de l'Expertise et des programmes à l'ADEME. Un des signes de cette évolution est la multiplication des projets de production d'énergies renouvelables citoyens. » Ces derniers sont d'apparition récente, puisque le premier parc éolien citoyen n'a vu le jour qu'en 2014 – à



Avec le fil d'actu, suivez l'info par courriel en vous inscrivant sur [www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement](http://www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement)

FIN 2019, LA FRANCE COMPTE

# 110

PROJETS ENR EN FONCTIONNEMENT QUI TOTALISENT 148 MW DE PUISSANCE INSTALLÉE.

# 125

SONT À L'ÉTUDE.

PRÈS DE

# 11 000

CITOYENS PARTICIPENT À CES PROJETS.

## AGENDA

# 10

## DÉCEMBRE

Premières Assises Nationales des ENR citoyennes organisées par l'ADEME à Montpellier. Avec plus de 50 coopératives citoyennes, impliquant 3500 actionnaires citoyens et 50 collectivités, les acteurs d'Occitanie, et en premier lieu la Région, ont souhaité accueillir cet évènement, adossé au Forum Energaia le 11 et 12 décembre.

Béganne, dans le Morbihan. Et leur éclosion en nombre doit beaucoup à la loi de transition écologique pour la croissance verte de 2015, qui a officiellement permis aux citoyens et aux collectivités de s'impliquer dans des projets de production d'EnR. Plus récemment, la loi énergie-climat a renforcé les possibilités de financement par les collectivités. « *Sous l'appellation de projets participatifs se cachent en fait deux modèles distincts, même s'ils peuvent se conjuguer*, poursuit Lilian Carpenè, économiste au service Réseaux et énergies renouvelables de l'ADEME. *La participation des citoyens peut soit simplement consister en un apport financier à la "dette" du projet via des mécanismes de crowdfunding, soit impliquer la participation à la gouvernance du projet à travers l'apport en capital à une société de projet. C'est notamment ce deuxième modèle d'énergie citoyenne, dit à gouvernance locale, que l'ADEME promeut.* » En effet, ces initiatives ont plusieurs atouts : elles favorisent les revenus générés localement par les projets – deux fois plus de retombées locales qu'un projet classique –, elles contribuent à la sensibilisation des citoyens et des collectivités à la sobriété énergétique et, par là même, à l'acceptabilité des projets énergétiques. Dans certains cas, elles permettent de monter des projets qui, aujourd'hui, sont délaissés par les opérateurs énergétiques conventionnels car trop complexes ou peu rentables. Au total, on dénombre près de 235 projets EnR à gouvernance locale. Ils concernent essentiellement l'éolien et le photovoltaïque et, dans une moindre mesure, la méthanisation, le bois énergie et l'hydraulique. « *Si elle a été impulsée par l'évolution du cadre législatif, la dynamique actuelle reflète avant tout une mutation des attentes de la société civile et des acteurs locaux qui souhaitent maîtriser davantage ces projets* », indique Lilian Carpenè. En 2016 le gouvernement a en effet décidé de favoriser financièrement les projets de production d'énergie renouvelable qui déploient des efforts pour associer les acteurs locaux. Concrètement, cette faveur a pris la forme d'un

## PREMIERS INVESTISSEMENTS POUR ENRCIT

Lancé début 2018 avec le soutien de l'ADEME, EnRciT est un dispositif d'appui aux projets citoyens d'énergie renouvelable créé par la Banque des Territoires, le Crédit coopératif et l'Ircantec. Doté initialement de 10 millions d'euros, il doit permettre de financer la phase de développement de 150 projets sur dix ans. En novembre, EnRciT a apporté ses premiers concours financiers à deux projets portés par des acteurs territoriaux : le parc éolien d'Ichy (Seine-et-Marne) et le parc photovoltaïque de Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence).

bonus dit participatif dans les appels d'offres de la commission de régulation de l'énergie (CRE). De son côté, l'ADEME accompagne l'émergence des projets via une stratégie à plusieurs niveaux. Sur le plan national, l'Agence accompagne l'association Énergie Partagée, principal acteur du développement des installations d'énergie renouvelable à gouvernance locale (voir page suivante). Pour leur part, les directions régionales de l'ADEME et les Conseils régionaux soutiennent les structures d'accompagnement locales en finançant leurs dispositifs de conseil, d'animation, de formation ou de communication, voire en intervenant directement auprès des porteurs de projets dans le cadre d'appels à projets, comme c'est le cas en Occitanie, en Nouvelle-Aquitaine (voir page suivante) ou, plus récemment, en Île-de-France. « *Au total l'ADEME a ainsi engagé 2 millions d'euros en 2018*, résume David Marchal. *C'est un signe fort de l'engagement de l'Agence pour le développement de l'énergie citoyenne.* »

1. ADEME / OpinionWay, 2018/11. Les Français et l'environnement – Vague 5. 38 pages.

# ÉNERGIE PARTAGÉE : UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS



©Antoine Tho

*Lancé en 2010 avec le soutien de l'ADEME, le mouvement Énergie Partagée permet aux citoyens et aux acteurs des territoires de choisir, de se réapproprier, de gérer les modes de production et de consommation de leur énergie.*

Depuis bientôt dix ans, Énergie Partagée fédère des associations, des collectivités et des entreprises coopératives autour d'une ambition commune : faciliter l'émergence et le développement de projets de production d'énergie renouvelable portés par les citoyens et les territoires. Aujourd'hui, sa mission principale est d'aider les territoires à maîtriser le développement des énergies renouvelables. « La mission est rendue possible grâce à deux grands types d'actions, indique Justine Peullemeulle, responsable du pôle animation à Énergie Partagée. Ainsi,

*nous pouvons intervenir sur le financement des projets, via notre outil Énergie Partagée Investissement, qui collecte l'épargne de plusieurs milliers de citoyens actionnaires ainsi que via le fonds EnRciT, que nous gérons également. Et par ailleurs, nous aidons les communautés locales à donner vie à leurs idées via 10 réseaux d'animation régionaux – dont 3 directement portés par Énergie Partagée – qui proposent conseils et outils méthodologiques aux acteurs locaux sur tous les volets nécessaires à la concrétisation d'un projet de production d'énergie renouvelable. »*

## LE RÔLE CLÉ DE L'ADEME

De son côté, l'ADEME est un partenaire financier, stratégique et opérationnel d'Énergie Partagée depuis sa création en 2010. Les conventions successives ont conduit au développement progressif des actions menées aux niveaux régional et national ainsi qu'à un renforcement des partenariats

## LA NOUVELLE-AQUITAINE JOUÉ LA CARTE DU PARTICIPATIF

Si l'Occitanie fait figure de pionnière en matière d'EnR citoyennes, d'autres régions lui ont emboîté le pas.

Depuis 2017, la région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME organisent des appels à projets visant à favoriser l'émergence et la concrétisation de projets participatifs et citoyens ancrés dans une démarche territoriale.

Au total, 24 associations, sociétés locales et collectivités ont bénéficié de ce soutien.

Il s'agit de projets solaire, éolien et de méthanisation.

avec les acteurs clés. « Enfin, de manière très opérationnelle, l'ADEME nous apporte son soutien sur bon nombre d'actions. L'Agence a notamment accompagné l'étude sur les retombées économiques locales des projets citoyens, dont nous présenterons les résultats lors des Assises nationales des énergies citoyennes de décembre. Elle nous a également permis de réaliser une cartographie nationale des projets en production et en cours de développement », poursuit la responsable. Avec 235 projets recensés, soit près de 690 000 MWh de production électrique annuelle prévue, celle-ci souligne l'importance du mouvement qu'Énergie Partagée s'attache à faire grandir année après année. « Dans les territoires, l'intérêt suscité par les démarches citoyennes est de plus en plus fort et nous souhaitons pouvoir poursuivre nos actions auprès des différents acteurs. Mais pour ce faire, nous aurons plus que jamais besoin du soutien actif des pouvoirs publics », résume Justine Peullemeulle.







**JACQUES CALMETTES,**  
VICE-PRÉSIDENT DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL  
RURAL (PETR) DU PAYS MIDI-QUERCY, ET PRÉSIDENT  
DE LA SCIC MIDI-QUERCY ÉNERGIES CITOYENNES



**ÉLISABETH HONNONS,**  
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SCIC  
MIDI-QUERCY ÉNERGIES CITOYENNES



## COLLECTIVITÉS ET CITOYENS : UN TANDEM QUI FONCTIONNE

*Depuis le début de l'année, la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Midi-Quercy Énergies Citoyennes<sup>1</sup> produit de l'électricité issue de plusieurs installations photovoltaïques<sup>2</sup>. C'est le résultat d'un projet porté par le pôle d'équilibre territorial rural (PETR) du Pays Midi-Quercy et un collectif de citoyens déterminés.*

### Pourriez-vous nous raconter votre projet ?

**Jacques Calmettes :** Le PETR s'est toujours préoccupé de transition énergétique et lorsque nous avons fait le constat que plus de 100 millions d'euros quittaient tous les ans le Pays Midi-Quercy pour les consommations d'énergie, nous avons eu envie de trouver un dispositif permettant d'enraciner et de relocaliser une petite partie de cette production d'énergie en associant les habitants du territoire. C'est ce qui nous a amenés à structurer une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), centrée sur le développement d'installations photovoltaïques en toitures et ouverte aux investissements citoyens.

**Élisabeth Honnons :** Pour ma part, j'ai longtemps travaillé dans le mouvement coopératif agricole, et avec le Pays Midi-Quercy pour la mise en place d'une filière bois énergie. À la retraite, je voulais poursuivre mon engagement et faire avancer la cause de l'autonomie énergétique dans un département - Tarn-et-Garonne - fortement marqué par le nucléaire. C'est donc

sans hésiter que j'ai rejoint le projet à ses débuts.

### Quels ont été les leviers de sa réussite ?

**E.H. :** En moins de deux ans, nous avons réuni 83 sociétaires, dont 72 citoyens et partenaires, et 11 collectivités, qui nous ont permis de financer 5 installations, sur les toitures de bâtiments publics. D'autres sont attendues dans les mois qui viennent. Je pense que le fait que ce projet émane du PETR et fédère depuis le début plusieurs communes a considérablement contribué à la réussite du projet. Le PETR dispose d'une force de frappe et d'une capacité de structuration qui constituent un avantage par rapport aux collectifs citoyens. Je suis convaincue que c'était la bonne échelle pour passer à l'action.

**J.C. :** De mon côté, je pense que l'implication d'une spécialiste des projets coopératifs et des questions énergétiques a été tout aussi décisive. Ce type de démarche se révèle toujours plus complexe qu'on ne le pensait initialement. Par conséquent, des compétences pointues et un engagement fort sont clairement les bienvenus !

### Ce projet est-il facilement reproductible ?

**J.C. :** Avec une année de recul, je suis plus que jamais convaincu que notre démarche peut inspirer d'autres territoires, à condition qu'ils soient capables d'y investir l'énergie et les compétences nécessaires pour faire face aux obstacles qui les attendent et pour mobiliser les citoyens. Mais je suis aussi persuadé qu'un essai à grande échelle nécessitera le renforcement des dispositifs d'aide pour permettre de soutenir dans la durée les petites initiatives comme la nôtre.

**E.H. :** Il faudra une impulsion forte de la part des pouvoirs publics ! Les aides au démarrage ne suffiront pas. Il est nécessaire d'explorer d'autres pistes, à commencer bien sûr par les tarifs d'achat... mais aussi d'autres leviers moins connus comme la prise en charge des travaux de désamiantage des toitures ou encore la défiscalisation des investissements citoyens.

1. Lauréate de l'AAP Énergies coopératives et citoyennes, lancé par l'ADEME et la Région Occitanie.

2. Elle compte actuellement 5 toitures pour un total de 97 kWc.



Plus d'infos :  
> [honnons.elisabeth@gmail.com](mailto:honnons.elisabeth@gmail.com)  
> [camettesjacques@wanadoo.fr](mailto:camettesjacques@wanadoo.fr)

# EN PAYS DE VILAINE, LE SOUFFLE DE L'ÉNERGIE CITOYENNE

*Second site éolien porté et financé à 100 % par des citoyens en France, après le parc de Béganne inauguré en juin 2014, le parc de Sévérac-Guenrouët est mis en service depuis fin janvier 2016. Coup de projecteur sur une aventure exemplaire.*



Des panneaux didactiques ont été installés sur le site pour favoriser son appropriation par les citoyens.

Ce n'est ni le même département, ni la même région, mais c'est seulement à une quinzaine de kilomètres du parc historique de Béganne que se dressent les quatre mâts du parc éolien de Sévérac-Guenrouët (Loire-Atlantique). Une proxi-

mité qui ne doit rien au hasard, puisque les deux projets ont été portés par la même structure, l'association Énergies citoyennes en Pays de Vilaine (EPV). « À l'origine en 2003, l'association fédérait quelques citoyens sensibles aux questions écologiques et énergétiques qui étaient convaincus qu'en s'associant ils pourraient changer les choses, se souvient Alain Ridard, vice-président d'EPV. Rapidement l'idée de parcs éoliens à gouvernance citoyenne s'est imposée mais puisque nous partions de rien, il nous fallait tout inventer. » De son côté, Claudette Lacombe est présidente d'Isac-Watts, la société qui gère et exploite le parc de Sévérac-Guenrouët. Elle a rejoint l'aventure éolienne en 2011 à l'issue d'une réunion de présentation du projet de Béganne. « J'étais à la recherche d'une solution de production locale qui contribuerait à nous affranchir un peu du nucléaire. J'étais à la retraite depuis peu, alors je me suis lancée, même si je n'avais aucune connaissance en la matière... Heureusement, nous avons été accompagnés de très près par Site à Watts Développement, la structure technique d'EPV. »

## DES RÉSULTATS POSITIFS

Le résultat est là : les turbines sont raccordées depuis près de quatre ans et la production annuelle s'élève, pour 2018, à 18 224 MWh, ce qui correspond à la consommation annuelle de 3 000 habitants. « Et cet automne nous allons distribuer les premiers dividendes à nos 600 investisseurs à hauteur de 4 %. Cela

prouve qu'on peut réellement passer de l'utopie à la réalité ! » ajoute Claudette Lacombe.

Au-delà de ses dimensions opérationnelles, le projet de Sévérac-Guenrouët se distingue également par sa vocation pédagogique. « Comme toutes les sociétés adhérentes à EPV, nous consacrons chaque année une partie de notre budget au financement d'animations autour de la sobriété énergétique et des énergies renouvelables, indique Claudette Lacombe. C'est un élément essentiel de la philosophie de notre association, qui entend contribuer à sa manière au processus de changement individuel et collectif en facilitant l'appropriation de la transition énergétique et écologique par les citoyens. » C'est cette volonté qui a aussi amené Isac-Watts et les bénévoles de l'association à concevoir un circuit de visite ponctué de panneaux didactiques dédiés au vent et aux caractéristiques remarquables du site, notamment en termes de biodiversité.

## UNE DYNAMIQUE EN MARCHÉ

Depuis, un troisième parc coporté avec des sociétés d'économie mixte a vu le jour à Avessac, également en Loire-Atlantique. « Et trois autres projets éoliens sont en cours de développement, indique Alain Ridard. Ils sont portés par des groupes locaux, et EPV intervient en tant que structure d'animation et d'accompagnement. Et un autre groupe s'est récemment mis en place pour de futurs projets en photovoltaïque. »



Plus d'infos :  
 > [claudette.lacombe@enr-citoyennes.fr](mailto:claudette.lacombe@enr-citoyennes.fr)  
 > [alain.riadard@orange.fr](mailto:alain.riadard@orange.fr)



© DR

### LILIAN CARPENÉ

ÉCONOMISTE AU SERVICE  
RÉSEAUX ET ENERGIES  
RENOUVELABLES, ADEME

# UN VENT NOUVEAU VENU DE BRUXELLES

*En France, les initiatives participatives de production d'énergies renouvelables, et en particulier les projets à gouvernance locale, souffrent d'une définition encore floue. Mais une directive de la Commission européenne pourrait ouvrir de nouvelles perspectives.*

« Si la dynamique des EnR à gouvernance locale semble bel et bien amorcée en France, la question du changement d'échelle se pose déjà. En particulier si l'on s'intéresse à ce qui se passe chez nos voisins... Ainsi aux Pays-Bas, on compte déjà 500 communautés énergétiques totalisant 70 000 citoyens, soit 1 % de la population. Le pays s'est en outre doté d'une stratégie nationale sur le sujet, avec des objectifs ambitieux à 2030. De son côté, l'Allemagne a connu un très fort engouement : en 2016, 42 % des capacités d'énergies renouvelables installées étaient détenues par les citoyens et les agriculteurs. Mais il faut aussi noter que le soufflé est largement retombé ces dernières années, en raison d'évolutions réglementaires défavorables. Avec ses 110 installations en fonctionnement fédérant 11 000 citoyens, la France a

encore de belles perspectives devant elle. Même si l'Hexagone n'a pas attendu Bruxelles pour soutenir la dynamique depuis 2016, la nouvelle directive européenne sur les énergies renouvelables – dite RED2 – adoptée en décembre 2018 pourrait changer la donne. Elle introduit la notion de « communauté d'énergies renouvelables » pour qualifier des projets à gouvernance locale avec participation ouverte et volontaire des personnes physiques, collectivités, PME et l'exigence d'un contrôle effectif des décisions. Le texte autorise notamment les États membres à mettre en place des systèmes de soutien tenant compte de critères non économiques qui sortiraient du sentier battu des appels d'offres traditionnels avec comme principal critère de choix le tarif demandé. Par ailleurs, la directive incite aussi les États membres à faire un bilan des risques et opportunités de ce type de projet dans leurs territoires pour mettre en place une stratégie de développement des « communautés d'énergies renouvelables. » C'est un premier pas important pour les acteurs qui plébiscitent ce type de projet. Reste maintenant à savoir comment la directive va être transcrite en droit français. Déjà, la loi énergie-climat adoptée en septembre 2019 suit l'impulsion européenne et introduit à son tour ce nouveau terme. Des réflexions avec les parties prenantes de ces projets ont déjà eu lieu et sont à poursuivre pour préciser les contours de la définition et les principes et objectifs du soutien public. L'élaboration d'une stratégie nationale pourrait venir appuyer l'ambition de la France d'associer la société civile et les collectivités au plus près des projets locaux de transition énergétique. »

## L'AVIS DE L'ADEME

L'ADEME a récemment publié son avis sur les projets d'énergies renouvelables participatifs. Dans ce texte qui dresse un bilan des initiatives impliquant les citoyens, l'Agence livre plusieurs recommandations en vue d'une accélération de la transition énergétique en France. Elle encourage notamment les collectivités à renforcer leur participation aux projets d'énergies renouvelables, en soulignant notamment le fait qu'ils représentent un moyen de maximiser les bénéfices socio-économiques localement. Elle incite les développeurs privés à saisir cette opportunité pour améliorer l'acceptabilité locale des projets. Enfin, elle appelle les pouvoirs publics à poursuivre le soutien au développement des dynamiques actuelles en minimisant les risques financiers portés par les investisseurs citoyens ou publics.



Plus d'infos :  
> [lilian.carpené@ademe.fr](mailto:lilian.carpené@ademe.fr)



# NOS OBJETS ONT PLEIN D'AVENIRS : AGISSONS POUR ALLONGER LEUR DURÉE DE VIE !

*Partager, louer, acheter d'occasion plutôt qu'acheter systématiquement du neuf; réparer, échanger, donner, revendre au lieu de jeter... autant de gestes qui permettent d'allonger la durée de vie de nos objets et contribuent ainsi à préserver les ressources de la planète et réduire notre quantité de déchets. Pour inciter à adopter tous ces gestes vertueux, l'ADEME et le ministère de la Transition écologique et solidaire lancent une grande campagne de mobilisation, « Nos objets ont plein d'avenirs », qui s'étalera sur 3 ans.*

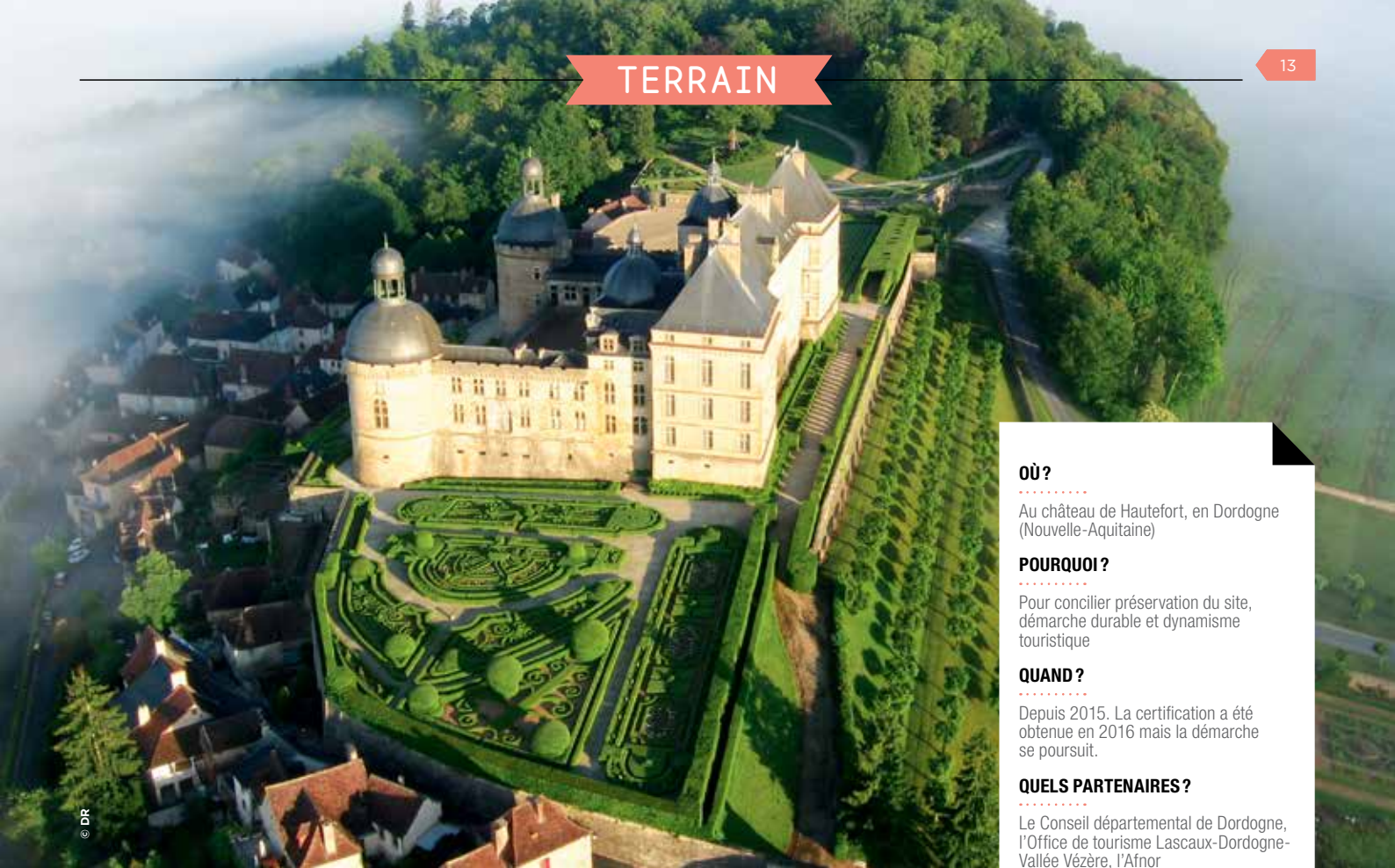
« Afin de diminuer nos besoins en matières premières et réduire les impacts de notre modèle de consommation, qui conduit à remplacer trop rapidement nos objets du quotidien, l'allongement de la durée de vie des produits représente un vrai levier et constitue à ce titre un axe fort du projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire », explique Johann Thion, chef de projet campagne de communication au service Mobilisation citoyenne et médias de l'ADEME. « L'objectif de la campagne est de montrer que les objets n'ont pas un, mais plusieurs avenir et qu'il y a de nombreuses alternatives permettant d'en éviter le renouvellement trop fréquent et de reculer le plus tard possible le moment où ils deviendront des déchets. » À cette fin,

des spots télé, annonces presse et bannières web sont diffusés depuis fin novembre et mettent en scène des objets du quotidien que l'on peut réparer, louer, partager, donner, acheter d'occasion ou revendre. Au cœur du dispositif, un site Internet dédié – [www.longuevieauxobjets.gouv.fr](http://www.longuevieauxobjets.gouv.fr) –, avec des conseils pratiques, des outils pour partager ses objets entre voisins ou encore diagnostiquer les pannes de ses appareils, et surtout un annuaire grâce auquel, en fonction de son objet, chacun peut identifier rapidement les professionnels les plus à même d'en allonger la durée de vie. Cette campagne s'est d'ailleurs évertuée à s'appliquer à elle-même les principes qu'elle défend : « Pour la produire, rien n'a été tourné, rien n'a été pho-

tographié, nous n'avons réutilisé que des films et images d'archive », précise Johann Thion. Des actions de terrain viennent compléter ce dispositif média puisqu'à partir du mois de décembre l'ADEME, en partenariat avec le site d'aide à la réparation Spareka, lance le Repair Tour : des ateliers participatifs organisés dans une dizaine de villes pour apprendre à entretenir nos appareils, identifier les pannes les plus courantes et les réparer. « En 2020, l'objectif est de s'adresser également aux cibles professionnelles pour les inciter, par exemple, à éco-concevoir des produits plus durables, car tout le monde est concerné, et le changement se fera plus rapidement si tout le monde est mobilisé », conclut le chef de projet.



Avec le fil d'actu, suivez l'info par courriel en vous inscrivant sur :  
[www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement](http://www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement)

**OÙ ?**

Au château de Hautefort, en Dordogne (Nouvelle-Aquitaine)

**POURQUOI ?**

Pour concilier préservation du site, démarche durable et dynamisme touristique

**QUAND ?**

Depuis 2015. La certification a été obtenue en 2016 mais la démarche se poursuit.

**QUELS PARTENAIRES ?**

Le Conseil départemental de Dordogne, l'Office de tourisme Lascaux-Dordogne-Vallée Vézère, l'AFnor

**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

# UN LABEL POUR LE CHÂTEAU DE HAUTEFORT



*Via sa certification NF Environnement – Sites de visite, le château de Hautefort a mis en place une dynamique vertueuse. Explications.*

Campée sur son éperon rocheux, avec ses 3,5 hectares de jardins à la française et son parc paysager, l'ancienne forteresse médiévale de Hautefort constitue l'un des joyaux de la Dordogne. Un patrimoine riche mais fragile. Afin de concilier ses objectifs de préservation avec son développement touristique et économique, Marie Maitrepierre, sa directrice, s'est lancée, en 2015, avec son équipe, dans la labellisation « NF Environnement – Sites de visite » du domaine. L'occasion de passer au crible ses trésors naturels – orchidées rares, faucons pèlerins et autres chauves-souris –, mais aussi de réfléchir collectivement aux solutions permettant d'alléger son empreinte carbone.

**- 27,7 %**  
DE KWH CONSOMMÉS  
AU CHÂTEAU ENTRE 2016 ET 2018.

« Chacun a soumis ses idées, faisant naître une synergie toujours à l'œuvre », précise Marie Maitrepierre. Outre le classique changement d'ampoules, le château proscrit désormais la vaisselle jetable, recycle son papier, privilégie le circuit court dans sa boutique et réalise ses propres boutures. Mais surtout, les jardiniers ont réduit la consommation d'eau, grâce à l'arrosage de nuit ou au paillage, notamment. Le public est sensibilisé à ces progrès, via

des ateliers et des panneaux pédagogiques. À ce jour, Hautefort est le seul château certifié, parmi quatre autres sites touristiques dont deux en Dordogne. Pour autant, cette initiative s'inscrit dans un mouvement plus large de développement du tourisme responsable soutenu par le département, la région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME. « Nous misons sur un effet levier des sites certifiés sur les autres professionnels du territoire, hébergeurs, fournisseurs alimentaires et services, afin d'offrir aux touristes une offre complète à faible impact et de provoquer chez eux des réflexes vertueux », explique Cédric Sous, chargé de mission ADEME en Nouvelle-Aquitaine.



© Istock

**OÙ ?**

Centre-Val de Loire

**POURQUOI ?**

Développer l'écologie industrielle et territoriale à l'échelle d'une région réputée en retard sur le sujet

**QUAND ?**

2018-2020

**QUELS PARTENAIRES ?**

Conseil régional, ADEME Centre-Val de Loire, CCI et CRMA

**ÉCONOMIE CIRCULAIRE****LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE PASSE LA VITESSE SUPÉRIEURE**

*En 2017, la Région Centre-Val de Loire s'est associée à l'ADEME, la Chambre de commerce et d'industrie régionale (CCIR) et la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) pour se doter d'un programme d'écologie industrielle et territoriale (EIT).*



« Plusieurs appels à projets sur les sept piliers de l'économie circulaire avaient déjà été lancés, explique Gilles Clerget, référent Économie circulaire à la direction régionale de l'ADEME, mais nous n'avions reçu aucune sollicitation sur cette thématique. Notre région souffre d'un déficit en bureaux d'études spécialisés et le sujet restait jusque-là inconnu des associations de zones industrielles. Il nous fallait donc être plus proactifs. »

Des chargés de mission des CCI et des CMA se sont ainsi formés à l'EIT. Ils ont été ensuite déployés sur les 7 territoires expérimentaux retenus, pour y sensibiliser les entreprises et accompagner la démarche. Il n'a pas été difficile de convaincre celles-ci de l'intérêt économique de mutualiser et/ou d'échanger de l'énergie, des déchets, de l'eau, des matières

**455**  
**ENTREPRISES ONT EU DROIT**  
À UN DIAGNOSTIC FLUX EN UN AN,  
SOIT 90 % DE L'OBJECTIF VISÉ.

premières ou des services, sachant que la diversité d'activité de ces entreprises expliquait sans doute leur absence d'actions jusque-là. « Puisqu'elles ne se connaissaient pas, elles n'avaient pas conscience des besoins de leurs voisines, précise Gilles Clerget. Notre projet, lancé concrètement en avril 2018, a permis, en réalisant le diagnostic des flux entrants et sortants de 455 sociétés, puis en croisant les résultats, de faire émerger plus de 1000 synergies possibles. » Certaines ont déjà été mises en œuvre, comme l'utilisation des

chutes de papier kraft produites par une entreprise pour le calage des colis d'une société voisine. D'autres actions, plus complexes, sont attendues. Une étude est par exemple en cours pour récupérer la chaleur fatale d'une verrerie.

« Tout cela a été mené sur un temps très court, à peine plus d'un an, souligne Yann Verhoye, référent Centre-Val de Loire au sein du réseau national Synapse, qui regroupe tous les acteurs de l'EIT. Mais c'est un atout, car les données dont on dispose pour initier les échanges de flux sont récentes et parfaitement exploitables. » Les nouveaux écosystèmes devraient donc se créer tout aussi rapidement.

1. Approvisionnement durable, écoconception, consommation responsable, allongement de la durée de vie des produits, recyclage et EIT.



Plus d'infos :  
> [gilles.clerget@ademe.fr](mailto:gilles.clerget@ademe.fr)

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE L'EFFICACITÉ DES GUICHETS UNIQUES

Aujourd'hui, en Bretagne, 17 plateformes locales de rénovation de l'habitat accompagnent les particuliers à chaque stade de leur projet de rénovation. Né en 2014 et baptisé Renov'Habitat Bretagne, ce réseau est cofinancé par l'ADEME, jusqu'à la fin de l'année, et par la Région et les EPCI. Permettant de toucher 67 % de la population bretonne, il s'appuie sur 86 conseillers et animateurs formés et outillés par la communauté ADEME-DREAL-Région, dans une logique de montée en compétences et d'amélioration du service rendu aux particuliers. Les résultats sont encourageants : en moyenne, 15 000 ménages contactent

le réseau chaque année et un tiers d'entre eux sont accompagnés. Deux sur trois réalisent des travaux, générant une économie d'énergie moyenne de 202 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup> par an et une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 34 kg eqCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> par an. L'objectif, désormais, est d'offrir encore plus de cohérence aux dispositifs ADEME et ANAH et d'aller vers une couverture complète du territoire, en mobilisant les outils financiers déployés par l'État, par le programme SARE<sup>1</sup> notamment.

1. Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique.

Plus d'infos :  
> [marie-pierre.meillan@ademe.fr](mailto:marie-pierre.meillan@ademe.fr)



© istock

## NUMÉRIQUE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX MAÎTRISABLES



© H.Pscherer ADEME

**C'est une première en France. Grâce au partenariat noué en 2017, en Occitanie, entre l'ADEME, la CCI, le Conseil régional et le cluster Digital 113, 28 entreprises du secteur numérique ont bénéficié d'un accompagnement en**

**écoconception, sur trois ans.** Baptisée Green Concept, l'opération s'est clôturée en septembre dernier sur un bilan très positif. Réduction du taux d'équipement, reconditionnement du matériel, recours à de l'énergie verte ou modification des

modèles économiques : via des conseils d'experts, des ateliers collectifs et l'accès à des outils performants, ces entreprises ont trouvé des solutions à plus ou moins long terme pour réduire leurs impacts environnementaux de 63 %, en moyenne, tout au long du « cycle de vie » de leurs activités. Cela, quels que soient leur taille ou le type de service rendu : création de sites Internet, édition de logiciels, solutions « cloud »... « Une réussite, commente Frédéric Guillot, directeur régional adjoint de l'ADEME Occitanie. Il faut poursuivre cette dynamique. » Un livre blanc rassemblant 45 de ces actions inspirantes sera bientôt téléchargeable sur le site [greenconcept-innovation.fr](http://greenconcept-innovation.fr)

Plus d'infos :  
> [hubert.pscherer@ademe.fr](mailto:hubert.pscherer@ademe.fr)

## PUBLICATIONS

+ [ademe.fr/publications](http://ademe.fr/publications)**DEMAIN MON TERRITOIRE  
IDÉES ET SOLUTIONS...**

Dans cet ouvrage, l'ADEME partage des clés afin d'aider les élus à intégrer la dimension environnementale dans leur programme et proposer des actions concrètes sur leur territoire. Les vingt fiches de ce recueil valorisent des solutions mises en place dans des communes et intercommunalités de différentes tailles.

**Pour en savoir + :** [www.ademe.fr/demain-territoire](http://www.ademe.fr/demain-territoire)

**SITES ET SOLS POLLUÉS :  
COMMENT AGIR ?**

La gestion des sites et friches pollués est complexe du point de vue juridique, administratif, technique et financier. Ce support d'information, réalisé dans le cadre du Plan régional santé-environnement 3 de Normandie, a pour objectif d'orienter les acteurs de terrain vers les mesures adaptées en fonction des situations rencontrées sur des sites ou friches pollués.

**Pour en savoir + :** [www.ademe.fr/sites-sols-pollues-comment-agir](http://www.ademe.fr/sites-sols-pollues-comment-agir)

**RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE L'ADEME !**

Retrouvez sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) la version en ligne du magazine *ADEME & Vous*, la *Lettre internationale*, les lettres *Recherche et Stratégie*.

- **LETTRE INTERNATIONALE N° 50**  
Zones non interconnectées : objectif 100 % renouvelable
- **LETTRE RECHERCHE N° 29**  
Sites et sols pollués : bilan de 7 années de recherche
- **LETTRE STRATÉGIE N° 57**  
Les Français et l'environnement : le risque de désengagement des citoyens, entre inquiétudes et ambivalence envers les politiques publiques



Avec le fil d'actu, suivez l'info par courriel en vous inscrivant sur [www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement](http://www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement)

## FORMATIONS

**Comprendre et maîtriser  
les contrats d'exploitation  
de chauffage**

Formation à distance comprenant 7 parcours d'autoformation  
Le 23 janvier à Rennes (35), le 13 février à Brest (29).

**Élaborer un plan de mobilité  
pour mon entreprise**

Le 4 février et le 7 avril à Bordeaux (33)

**Connaître l'essentiel sur les  
projets d'énergies renouvelables  
participatifs et citoyens**

Le 12 mars à Hérouville-Saint-Clair (14)

✉ Renseignements par courriel :  
> [Inscription.formation@ademe.fr](mailto:Inscription.formation@ademe.fr)

✚ Retrouvez toute l'offre de formation de l'ADEME sur [www.formations.ademe.fr](http://www.formations.ademe.fr)

## MANIFESTATIONS DE L'ADEME

DU 11 AU 12 DÉCEMBRE

**Energaia**

**Organisateur :** ATEE, ADEME et DGEC  
**Lieu :** Montpellier

LE 9 JANVIER

**Changement des pratiques  
sociales et transitions écologique  
et économique : quels leviers  
de politiques publiques ?**

**Organisateur :** ADEME  
**Lieu :** Paris

DU 28 AU 30 JANVIER

**Assises européennes de  
la transition énergétique 2020**

**Organisateur :** ADEME avec la communauté urbaine de Dunkerque, la métropole de Bordeaux et Grand Genève.  
**Lieu :** Bordeaux

✚ Retrouvez toutes les manifestations sur [www.ademe.fr/manifestations](http://www.ademe.fr/manifestations)

✚ Avec le fil d'actu, suivez l'info par courriel en vous inscrivant sur [www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement](http://www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement)

**ADEME & VOUS** 20, avenue de Grésillé BP 90406 - 49004 Angers CEDEX 01



**Directrice de la publication** Valérie Martin - **Rédacteur en chef** Michaël Magi - **Photo de couverture** Benoît Rajau - **Conception et réalisation** Citizen Press - **Réf. 010797 - décembre 2019** - ISSN 1957-1992 (imprimé) - ISSN 1955-2742 (en ligne) - Imprimé par Imprimerie Vincent sur papier Ecolabel Européen avec des encres végétales.

